



Projet Social de Territoire



VAL DE
SAÔNE

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

Mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO.....	5
LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?.....	6
LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE.....	7
DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE.....	9
Analyse quantitative - Synthèse du portrait social de territoire.....	10
Analyse qualitative - Portrait social de territoire.....	16
PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS.....	17
LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	23





Le PST : déclinaison locale du Projet Métropolitain des Solidarités

Le Projet Métropolitain des Solidarités constitue le document stratégique commun aux politiques publiques de solidarités de la Métropole de Lyon. Il définit les chantiers prioritaires transversaux à mener sur les cinq prochaines années. Il offre le cadre de gouvernance entre la Métropole, ses partenaires et les personnes concernées.

Le Projet Métropolitain des Solidarités est décliné territorialement par **9 Projets Sociaux de Territoire (PST)** à l'échelle de chaque Conférence Territoriale des Maires. Les Projets Sociaux de Territoire priorisent les actions **selon les besoins du territoire** et permettent de développer le **partenariat local**.

C'est dans le cadre du premier Projet Métropolitain des Solidarités 2017-2022, adopté le 6 novembre 2017, qu'avait été initiée l'élaboration d'un Projet Social de Territoire sur le territoire du Val de Saône. Ce territoire est composé de nombreuses communes avec une pluralité d'acteurs, ce qui implique de les rassembler afin de **renforcer les synergies locales**.

Le nouveau Projet Métropolitain des Solidarités pour la période 2023-2027 s'articule autour de **7 engagements** :

Le Projet Social de Territoire décline ainsi ces orientations à l'échelle locale. Dans cette perspective une **plénière des partenaires** a été organisée, au sein des locaux d'un collège du territoire en présence des professionnels de la Métropole de Lyon. Ce temps fort a permis de travailler sur des **ateliers thématiques** et de **renforcer les liens entre les différents acteurs locaux**.

Le Projet Social de Territoire **met en lumière les enjeux du Val de Saône**, qui est un territoire vaste, dont la desserte en transports en commun est inégale, avec des situations d'isolement de plus en plus nombreuses. Cela appelle la vigilance des professionnels sur le non-recours aux droits et aux soins.

La direction du territoire Plateau Nord - Val de Saône remercie l'ensemble des partenaires, associatifs et institutionnels, du territoire qui se sont investis dans cette démarche, lors de la phase de diagnostic, des plénières partenariales, dans les groupes de travail ou la mise en place d'actions.

Gérald Joannon, directeur du territoire Plateau Nord - Val de Saône

3 modes de faire :



Accueillir sans condition



Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées



Renforcer le pouvoir d'agir des professionnels

4 thématiques d'action :



La Métropole de l'hospitalité



La Métropole du prendre soin



La Métropole de l'inclusion



La Métropole de l'émancipation

**Accéder au
Projet Métropolitain
des Solidarités**

[www.grandlyon.com/fileadmin/
user_upload/media/pdf/pa-ph/
pms_2023-2027.pdf](http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/pa-ph/pms_2023-2027.pdf)



LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Les Projets Sociaux de Territoire sont des démarches partenariales déclinant les orientations sociales et médico-sociales de la Métropole à l'échelle territoriale.

Les étapes de mise en place

En s'appuyant sur une observation chiffrée du territoire, partagée avec les partenaires locaux, un diagnostic social est d'abord réalisé pour faire apparaître les forces et les faiblesses de la situation sociale et médico-sociale du territoire et les thématiques saillantes propres au territoire. Le Projet Social de Territoire impulse alors une dynamique commune à travers l'identification et la coordination renforcée d'actions existantes ainsi que la co-construction de nouvelles actions, au service des habitantes et habitants du territoire.



Les objectifs

- Élaborer un **diagnostic partagé** de la situation sociale et médico-sociale du territoire
- Co-construire dans la durée un **plan d'action multi-partenarial**
- Animer et mettre en réseau les partenaires du territoire

LA DÉMARCHE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

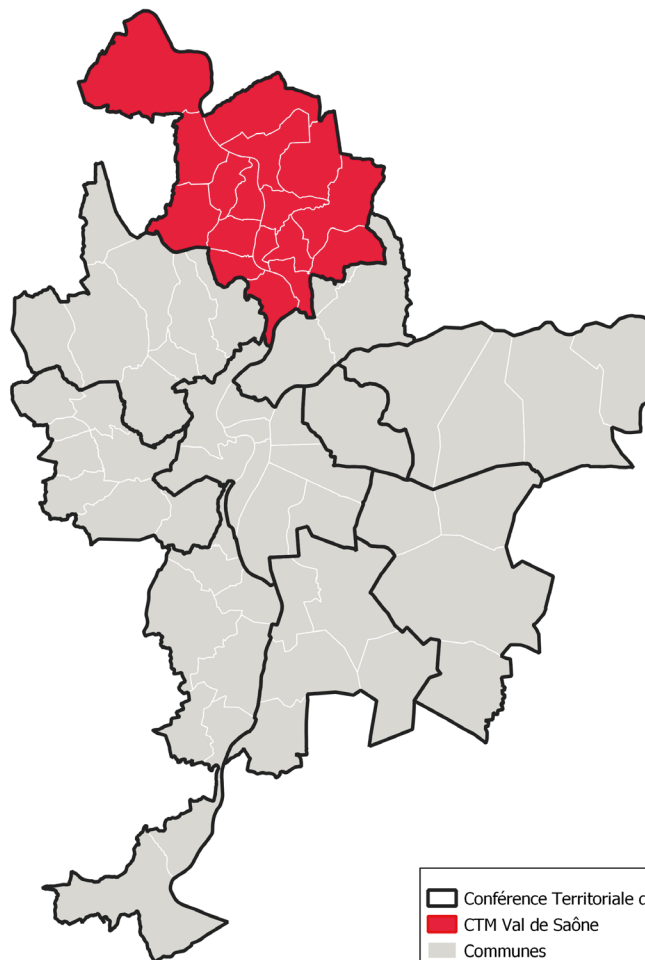


La démarche du Projet Social de Territoire du Val de Saône a été initiée en 2019. Elle a débuté par une phase de diagnostic. Un diagnostic quantitatif au travers des données d'activité des équipes a tout d'abord été produit. Un diagnostic qualitatif a ensuite été réalisé sur la base des données territoriales disponibles et au travers de rencontres et d'enquêtes menées auprès des acteurs locaux implantés sur le

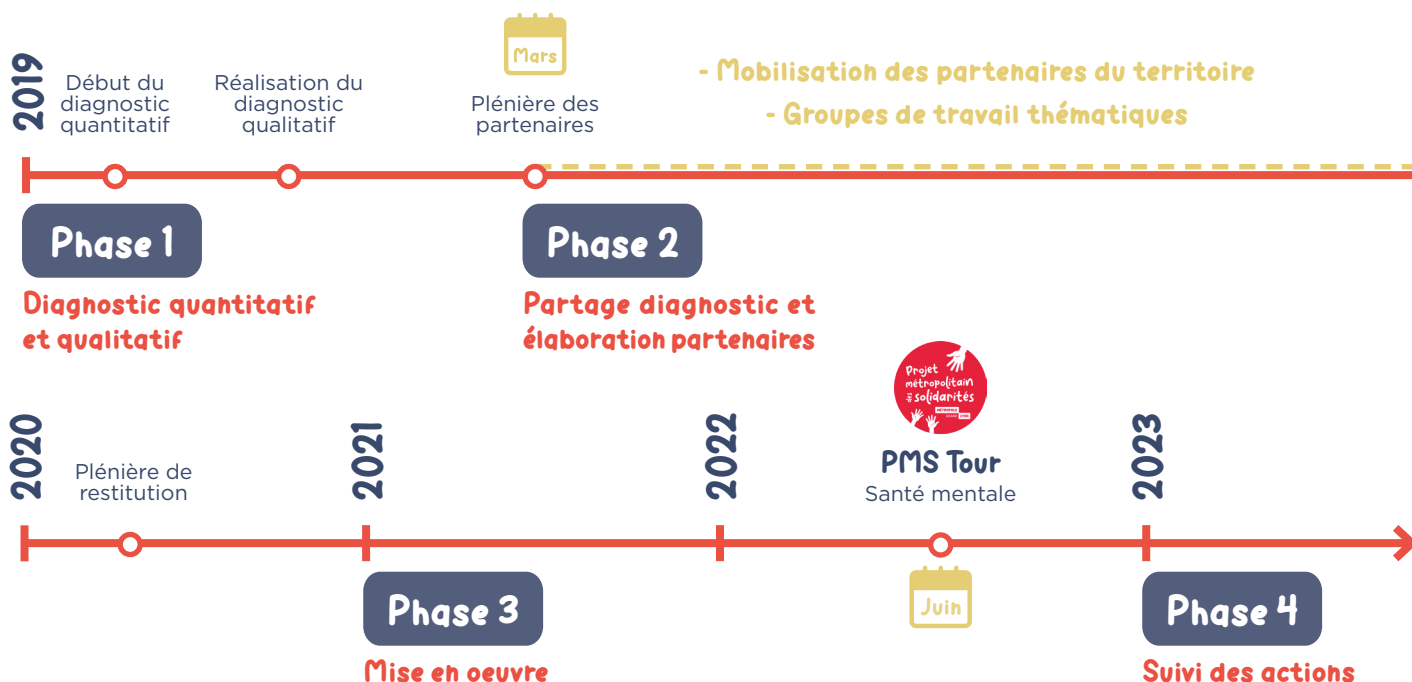
territoire. Le croisement de ces informations et la réflexion engagée dans les groupes de travail partenariaux ont permis de mettre en évidence les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du territoire.

Des problématiques saillantes et des enjeux ont été dégagés collégialement lors des rencontres plénières partenariales. Des propositions d'actions partenariales ont été ébauchées.

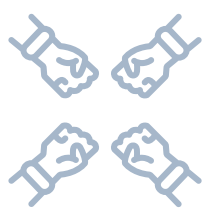
Conférence territoriale des maires (CTM) Val de Saône



Calendrier de la démarche



Le Projet Social de Territoire en quelques chiffres



14

agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisés lors de la phase de diagnostic



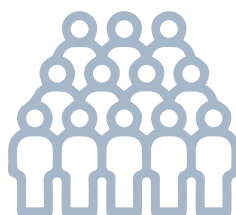
22

partenaires mobilisés dans la phase de diagnostic



1

rencontre plénière partenariale



15

partenaires et agents des Maisons de la Métropole de Lyon mobilisés dans les 4 groupes de travail thématiques

DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE

Analyses quantitative et qualitative



Synthèse du portrait Social du territoire

- Analyse quantitative



Attractivité du territoire

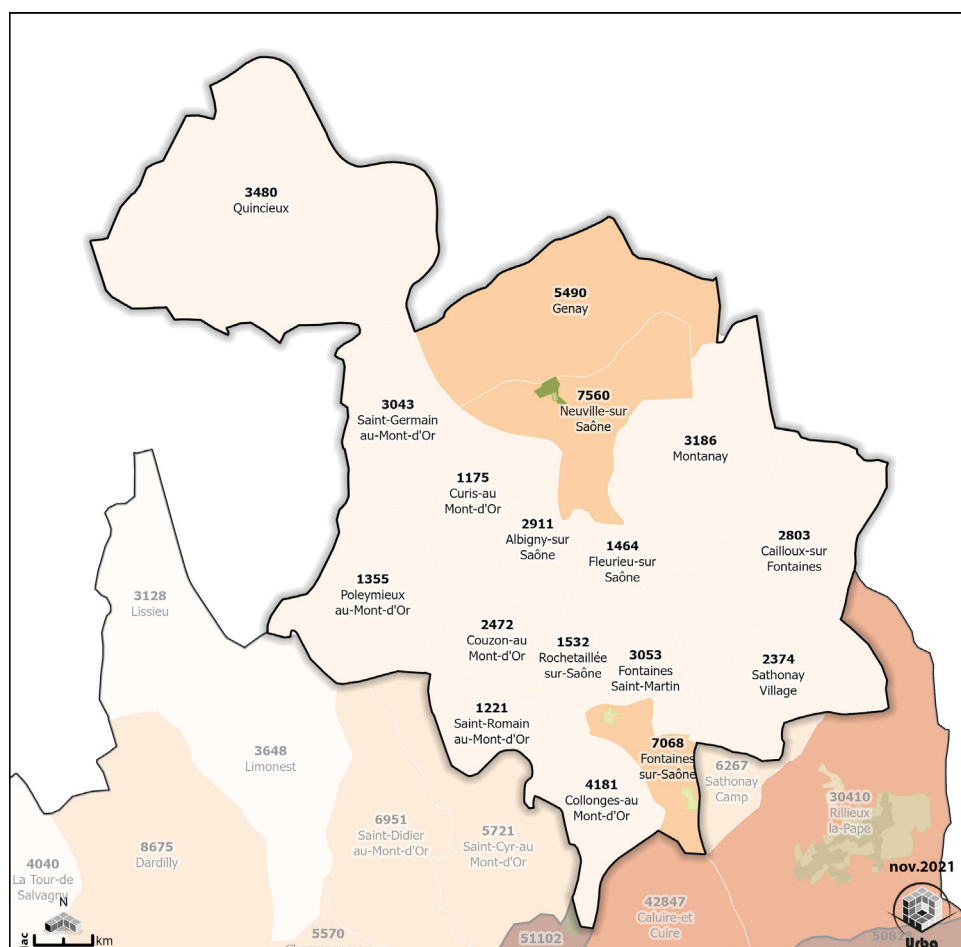
- Un territoire plutôt résidentiel
- Des dynamiques résidentielles fortes qui viennent soutenir une croissance naturelle plus modérée qu'ailleurs
- Une attractivité liée à la place de la nature et la qualité des paysages
- Une spécificité industrielle encore marquée, mais avec des emplois en baisse

Périmètre des CTM

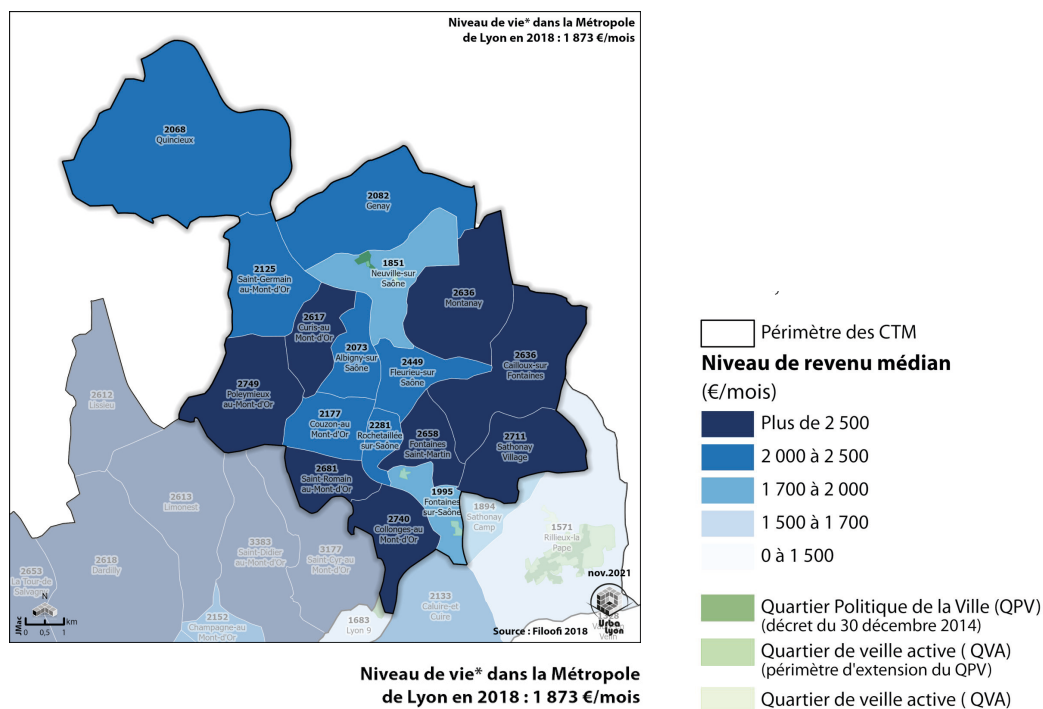
Population 2018

- Inférieur à 5 000
- 5 000 à 10 000
- 10 000 à 25 000
- 25 000 à 50 000
- Supérieur à 50 000

- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
- Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
- Quartier de veille active (QVA)



Niveau de vie en 2018 ⁽²⁶⁾



Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité

- Une majorité de maisons individuelles, plutôt grandes
- Un faible taux de logements locatifs sociaux
- Une densité médicale (en médecins libéraux) et paramédicale (infirmiers libéraux) plus faible que dans la métropole de Lyon
- Une faible présence d'équipements sociaux
- Un bon niveau d'équipements dans le domaine de la dépendance et du handicap et en matière d'équipements sportifs+





Autres données de contexte générales

Thématique	Indicateur	CTM	Métropole
Démographie	Part des 75 ans et +	9%	8%
	Part des 0-14 ans	20%	18%
Famille	Part des familles monoparentales	14,1%	17,9%
Modes de garde	Nombre de naissances 2013 - 2019	3 800	124 819
Logement	Pression de la demande de logement social 2020	5,2	9,5

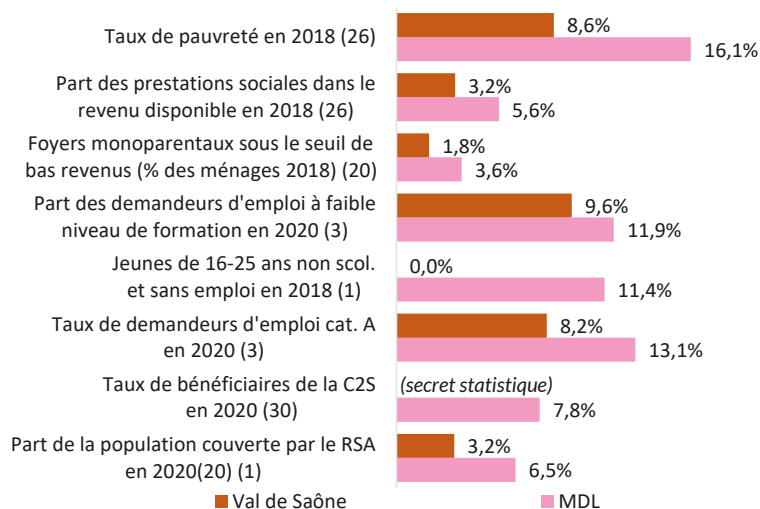
Source : Observatoire Métropolitain des Solidarités



Situation sociale et état de santé

- Une présence importante de familles
- Une situation sociale plutôt favorisée mais des écarts de revenus très importants selon les communes
- Une présence plus marquée des artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Un territoire plus préservé du chômage que dans les autres CTM
- Une situation de santé plutôt favorisée

Principaux indicateurs de la situation



(1) Insee, recensement de la population 2018

(3) Pôle emploi au 31 décembre 2020

(20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020

(26) FiLoSoFi, 2018

(30) Chamts, 1^{er} janvier 2020





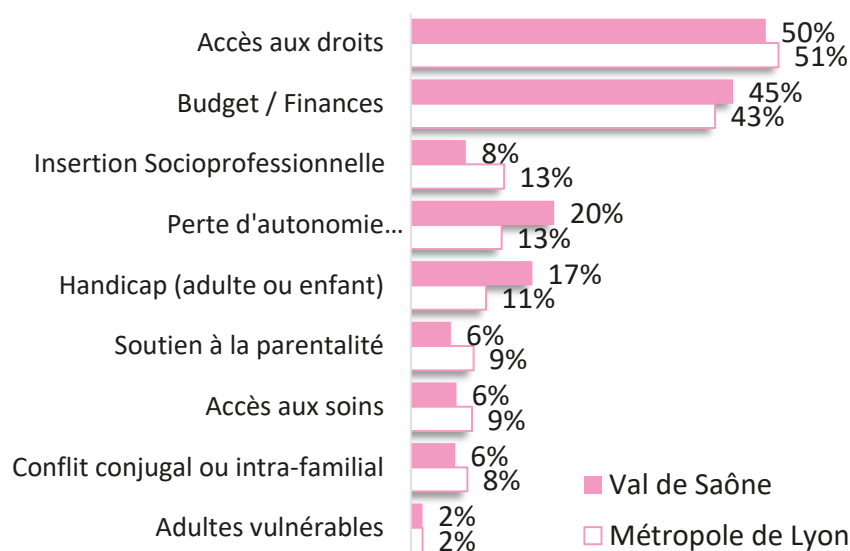
Zoom sur l'accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon

- Une tendance confirmée : le recul du nombre de naissances
- Une offre d'accueil chez les assistantes maternelles parmi les plus élevées
- Le taux de bénéficiaires d'une mesure de protection le plus important de la métropole de Lyon
- Des disparités au sein de la CTM dans l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Plus d'un ménage sur dix accompagné par des travailleurs sociaux
- La question de l'accès aux droits plus fréquemment traitée dans le cadre des accompagnements sociaux

Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Val de Saône	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	1 798	55 000
dont nouveaux menages	50%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Accéder au portrait social du territoire complet
par l'Agence d'urbanisme de Lyon

www.urbalyon.org/PortraitsTerritoireSolidarite2021



Accueil

- Nombre d'accueils physiques : **3 457** (2021)
- Nombre d'accueils téléphoniques : **17 405** (2021)
- Nombre de ménages reçus : **1 798** dont **891** nouveaux ménages (2019)

Aide sociale à l'enfance

- Enfants pris en charge au moins 1 fois : **292** (2021)
- Mesures administratives : **94** (2021)
- Mesures judiciaires : **215** (2021)

Mesures administratives : Proposées sur décision du Président de la Métropole, pour prévenir les difficultés familiales soit en Assistance éducative à domicile (AEA), soit en accueil provisoire, avec l'accord et l'implication de la famille.

Mesures judiciaires : Déclenchées sur décision du magistrat (parquet des mineurs, juge pour enfant) pour protéger les enfants, soit en Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), soit en accueil (placement en établissement), avec ou sans l'accord de la famille.

Actions pour l'enfance

- Aides financières (versées) : **460** (2021)
- Informations préoccupantes : **87** (2021)

Informations préoccupantes : Tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un enfant se trouve en situation de danger ou en risque de danger, et qu'il puisse avoir besoin d'aide.

Protection maternelle et infantile

- Bilan de santé (Nombre d'enfants vus) : **643** (2021)

Personnes en situation de handicap

- PCH Adultes : **185** (2021)
- PCH Enfants : **22** (2021)
- AAH : **768** (2021)
- RQTH : **1 353** (2021)

PCH : Prestation de compensation du handicap. Aide financière liée à certaines dépenses dues à la perte d'autonomie.

AAH : Allocation adulte handicapé. Aide financière pour assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources.

RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Facilite l'accès à l'emploi

Personnes âgées

- APA domicile : **528** (2021)

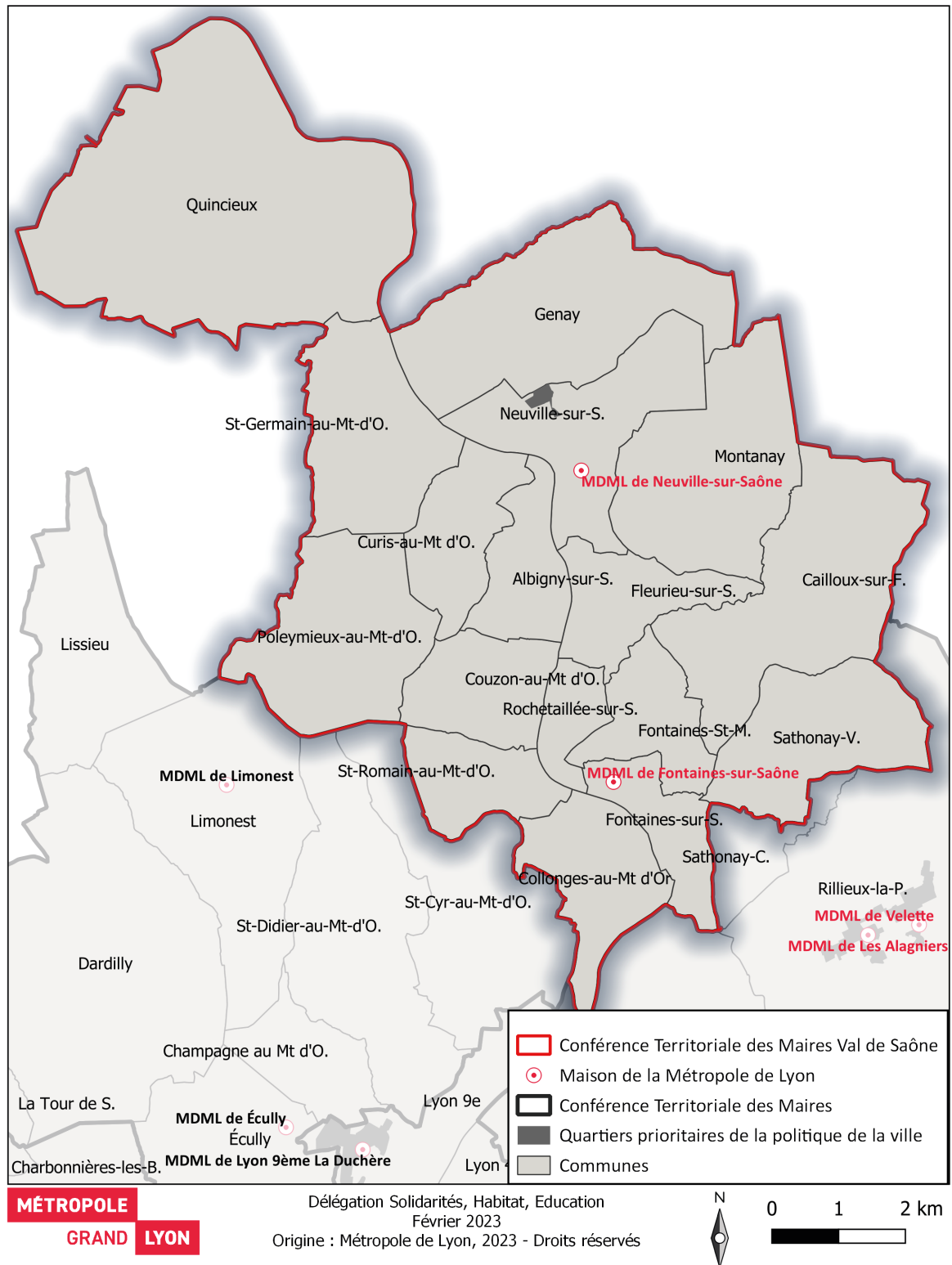
APA : Allocation personnalisée d'autonomie L'APA domicile finance une partie des frais pour un maintien à domicile. L'APA en établissement, quant à elle, aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Vulnérabilité

- Nombre de situations adultes vulnérables : **30** (2019)



Les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) de la CTM Val de Saône



Portrait social du territoire

- analyse qualitative

L'analyse croisée du territoire a été préalablement réalisée avec 14 professionnels de MDML et 22 partenaires lors d'entretiens thématiques qui se sont déroulées début 2019. Cette analyse croisée du territoire a ensuite été enrichie et approfondie par les partenaires du territoire lors de la plénière des partenaires du 22/03/2019 et des groupes de travail organisés en juin 2019.

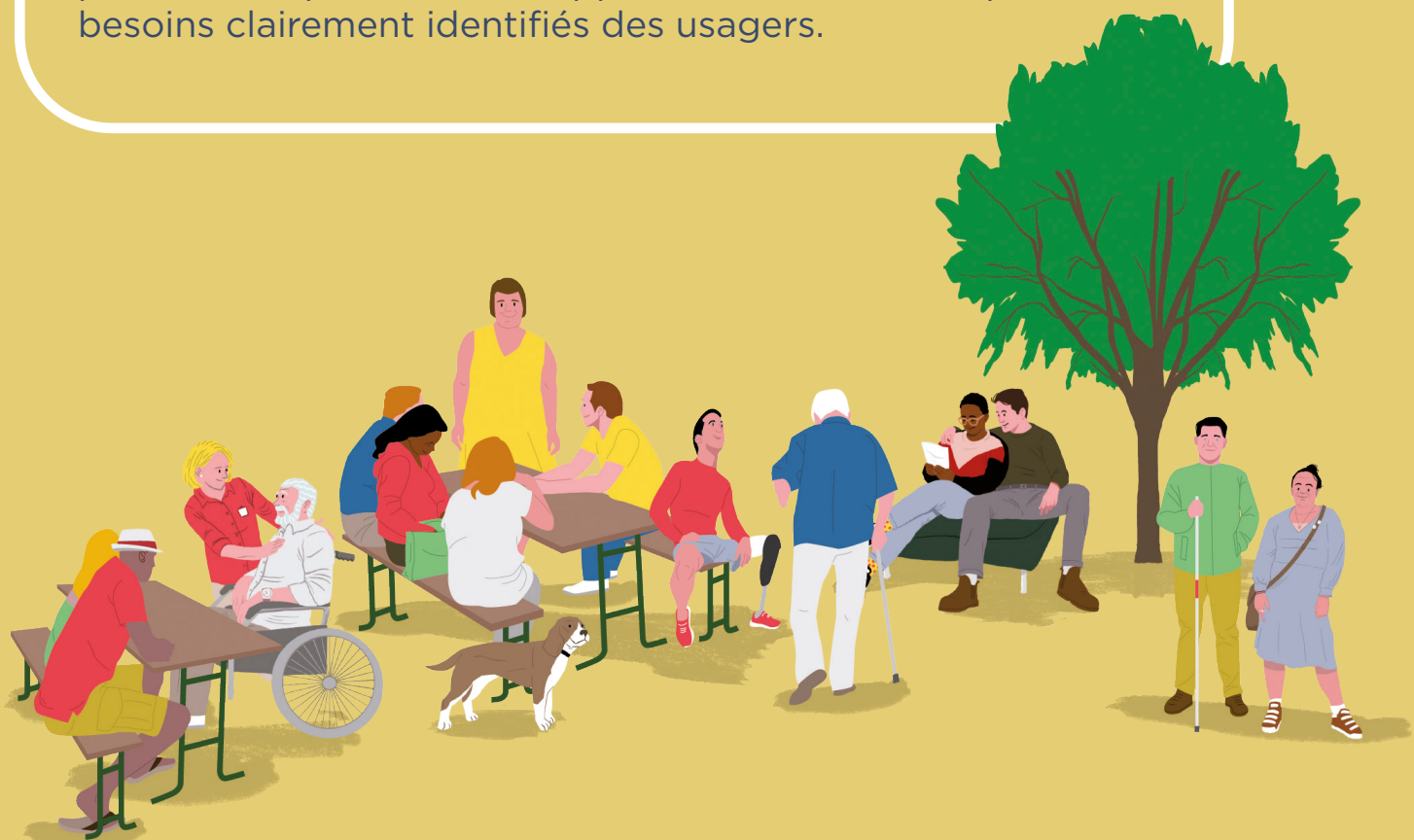
Atouts • Proximité dans l'accompagnement des habitantes et habitants par les institutions implantées sur le territoire, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville • Un partenariat développé autour de l'accompagnement et de l'hébergement des personnes âgées et personnes en situation de handicap • Mise en place d'action en vue de la valorisation du métier d'assistante maternelle • Structures d'accueils de l'enfance en danger et présence d'une équipe de prévention spécialisée • Population au revenu fiscal moyen élevé • Qualité du cadre de vie du territoire • Accueil et hébergement des publics spécifiques • Partenariat développé avec la politique de la ville • Mixité sociale sur certaines communes du Val de Saône • Transversalité sur le territoire entre les différentes délégations de la métropole	Faiblesses • Non recours aux droits et aux soins (mobilité, fracture numérique, désertification). • Des dispositifs de maintien à domicile à renforcer, pour les personnes âgées en situation précaire • Situations sociales précaires • Importance des demandes de prise en charge concernant les violences conjugales et intrafamiliales • Des délais important dans la prise en charge des situations d'enfance en danger • Un parc social à développer et un accompagnement des usagers en demande de logement social à renforcer • Un diagnostic à affiner concernant l'adéquation entre l'offre et la demande d'accueil de la petite enfance • Des délais dans la prise en charge, l'accompagnement et l'hébergement des personnes en situation de handicap • Un territoire étendu et composite, aux situations sociales contrastées • Une mobilité freinée par une offre en transport en commun inégale sur le territoire
Leviers • Des dynamiques partenariales favorisées par l'implantation de Maisons de la Métropole à Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône • Présence d'un CPEF au sein de la MDML de Neuville-sur-Saône • Une équipe de prévention spécialisée métropolitaine à Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône • Une connaissance des potentialités d'accueil des assistantes maternelles à affiner • Amélioration de l'accès au droit et de la lutte contre la fracture numérique • Diversification des moyens de transports • Lutte contre la désertification du service public (Structure d'Informations Jeunesse, espace de vie sociale, centre médico-psychologique enfance). • Changement de pratiques professionnelles : remise en valeur de l'action collective sur les territoires • Émergence d'initiatives locales grâce aux collectifs d'habitantes et habitants de Fontaines-sur-Saône • Amélioration de la prévention de l'isolement des personnes âgées dépendantes • Une approche globale, enrichie, moins sectorielles des problématiques des habitants • - Une sensibilisation des partenaires sur les dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance à mener	Freins • Accentuation du non-recours au droit et aux soins • Non recours aux soins psychiques, dans un contexte de difficultés d'accès aux soins • Vieillesse de la population et problématiques d'isolement • Dégradation des situations de protection de l'enfance et de la jeunesse en danger

PROBLÉMATIQUES ET CHANTIERS IDENTIFIÉS

L'analyse des indicateurs sociaux ainsi que les entretiens thématiques et les évaluations qualitatives réalisées avec les partenaires et en séances plénières nous ont amenés à identifier les problématiques saillantes liées au territoire et trois principaux enjeux :

- Développer l'accès aux droits
- Prévenir la dégradation des situations familiales (santé, enfance) et le décrochage scolaire
- Lutter contre l'isolement des personnes handicapées ou âgées

Les actions ci-dessous engagées et mises en œuvre de façon partenariale permettent d'apporter un début de réponse aux besoins clairement identifiés des usagers.





PROBLÉMATIQUE 1 :

Une population vieillissante confrontée à l'isolement



Difficultés repérées

- Proportion importante de personnes âgées de plus de 75 ans vivant seules à domicile : plus de 60% à St Germain et St Romain, plus de 55% à Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône
- Difficultés de recrutement des services d'aide à domicile et établissements médico-sociaux
- Départ à la retraite de médecins généralistes
- Manque d'informations données par les médecins généralistes sur les modalités de prise en charge du public âgé
- Manque d'adaptation des logements

Initiatives du territoire

- ✓ Filière gériatrique : 1 groupe de travail sur les alternatives à l'institutionnalisation et 1 groupe de travail sur le lien Ville/Hôpital
- ✓ Repérer les aidant-es, leurs difficultés et optimiser les parcours
- ✓ Partenariats avec l'équipe mobile gériatrique de l'hôpital Dugoujon et avec l'équipe mobile du Vinatier
- ✓ Accueil de services civiques autour de l'accompagnement des personnes âgées isolées et dépendantes



Enjeux

- Un risque de non recours aux droits de certaines personnes âgées isolées (fracture numérique...)
- Un risque de non recours aux aides avec la problématique du coût du maintien à domicile
- Un risque de non recours aux soins de certaines personnes âgées
- Un risque de rupture du parcours de soins de certaines personnes âgées présentant des cas complexes.
- Renforcer la formation des professionnels sur l'élaboration, l'organisation et l'animation d'actions collectives afin de diversifier les modes d'accompagnement

Chantiers priorités

- 👉 Prévention santé auprès des personnes âgées vulnérables : Échanges pluridisciplinaires et coordination entre la MDML et le centre hospitalier d'Albigny
- 👉 Développement d'actions portées par la MDML et la filière gériatrique Lyon Nord pour favoriser les liens entre la Ville et l'hôpital dans le but d'optimiser le parcours de l'utilisateur
- 👉 Développer les actions d'aides aux aidants



PROBLÉMATIQUE 2 : Prévenir la dégradation des situations familiales (santé, enfance) ainsi que le décrochage scolaire



Difficultés repérées

- Une part de mineur·es importante (24%)
- Une proportion importante de familles monoparentales (12% à Fontaines-sur-Saône)
- Présence d'un Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) à Fontaines St Martin (199 places - 24% de familles monoparentales - 38% d'enfants de moins de 3 ans)
- Une proportion croissante de mineur·es en décrochage scolaire
- Des parents qu'il s'avère parfois difficile de mobiliser sur la scolarité de leurs enfants
- Incapacité croissante à exercer la mission de prévention auprès des publics concernés par la protection de l'enfance
- Délais d'attente dans la mise en œuvre des mesures d'Aide Sociale à l'Enfance
- Judicialisation des situations

Initiatives du territoire

- ✓ Informations aux partenaires sur les informations préoccupantes
- ✓ Projet Réussite Éducative (PRE) permettant d'apporter un soutien aux parents dans l'accompagnement à la scolarité et la parentalité (Neuville-sur-Saône)
- ✓ Structure d'Informations Jeunesse (SIJ) à Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône
- ✓ Le Contrat Local d'Accompagnement, Scolaire (CLAS) est assuré par l'équipe d'animation jeunesse du CCAS de Fontaines-sur-Saône et permet d'accompagner les enfants rencontrant des difficultés dans leur scolarité



Enjeux

- Un partenariat à renforcer avec les acteurs locaux (Éducation Nationale, lieux d'accueils de jeunes enfants...) afin de les sensibiliser sur les dispositifs existants
- Développer des actions de prévention précoce en périnatalité auprès des publics isolés et précaires
- Soutenir l'accueil et hébergement des publics fragiles
- Renforcer des continuums éducatifs dès le plus jeune âge
- Renforcer l'action de la communauté éducative en faveur de la réussite des élèves
- Repérer les jeunes en risque de décrochage scolaire
- Lutter contre le décrochage scolaire en permettant aux jeunes de mieux s'intégrer à leur environnement socioéducatif via le numérique
- Développer les actions d'accès à la culture pour lutter contre la fracture sociale dès le plus jeune âge

Chantiers priorités

- ➡ Présence de l'équipe métropolitaine de Prévention spécialisée au sein du collège Jean de Tournes et au sein du collège Jean Renoir
- ➡ Démarche de sensibilisation sur le rôle de l'Aide Sociale à l'Enfance auprès des partenaires
- ➡ Soutenir le partenariat avec le Centre d'accueil de demandeurs d'asile



PROBLÉMATIQUE 12 : Faciliter les échanges au-delà de la barrière de la langue



Difficultés repérées

- La non maîtrise de la langue française est un frein à l'accompagnement et l'insertion socio-économique.
- Forte proportion de personnes ne maîtrisant pas le français, surreprésentée au sein du public domicilié dans les MDML
- Difficultés dans des domaines où l'échange verbal est fondamental
- De nombreuses langues (voire dialectes) étrangères, dont langue des signes
- Pas de volonté de l'institution de parler une autre langue que le français
- Difficultés de faire appel à des interprètes en présentiel (budget, réponse rapide, dialecte approprié...)

Initiatives du territoire

- ✓ Formations dans et par les centres sociaux pour les usagers
- ✓ Marché d'interprétariat (interne)
- ✓ Associations d'accompagnement et accès aux droits
- ✓ Photo langues



Enjeux

- Mieux connaître les solutions qui existent : outils / types de langues
- Améliorer la communication et la qualité des échanges avec les personnes qui ne maîtrisent pas la langue française, favoriser l'accès aux droits

Chantiers priorités

- 👉 Développer et diffuser l'outil «Interprétable» dans les accueils lyonnais, élaborer une FAQ traduite dans plusieurs langues
- 👉 Traduction des documents disponibles à l'accueil des MDML dans plusieurs langues



PROBLÉMATIQUE 13 : Lutter contre le non-recours aux droits



Difficultés repérées

- Difficultés d'accès aux droits
- En lien avec les problématiques de dématérialisation / fracture numérique et de barrière de la langue
- Méconnaissance des dispositifs existants par les usagers
- Complexité d'accès aux aides
- Stigmatisation du recours à des aides sociales

Initiatives du territoire

- ✓ Géorienté, plateforme d'orientation sociale
- ✓ Baromètre du non recours CCAS
- ✓ Promeneur du net
- ✓ Territoire zéro non recours aux droits (Vénissieux,...)
- ✓ Actions «Aller vers» (exemple : Métropole de Lyon avec Métropole aidante)



Enjeux

- S'organiser à l'échelle du territoire pour qu'il n'y ait pas de non recours ou de non réponse, en assurant la complémentarité avec les partenaires et en démultipliant les portes d'entrée,
- Permettre à chacun de comprendre ses droits et de les faire valoir

Chantiers priorités

- 👉 Simplifier les parcours en renforçant la coopération entre les acteurs avec la plateforme Géorienté
- 👉 Déployer des actions d'aller vers auprès des publics éloignés



PROBLÉMATIQUE 3 :

Un non recours aux droits et aux soins, accentué par une désertification des services publics



Difficultés repérées

- Difficulté dans la fluidité et la continuité de la prise en charge des personnes entre les différents services publics, dû en particulier à la fermeture des guichets (CPAM, centre médico-psychologique, trésor public).
- Le Val de Saône étant un territoire dispersé, pour certaines personnes ou familles le coût du transport (personnel ou en commun) est très important : La mobilité réduite de certains usagers ne permet pas d'accéder aux soins et aux droits sur le territoire.
- Fermeture du centre médico-psychologique adulte et enfant de Neuville-sur-Saône
- Manque de visibilité des MDML et CCAS pour les populations les moins précaires

Initiatives du territoire

- ✓ Lutte contre la désertification du service public (Structure d'informations jeunesse, espace de vie sociale, centre médico-psychologique enfance)
- ✓ Hébergement des personnes en situation de handicap (services d'aide à domicile, Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD), foyers de vie)
- ✓ Comité Local de Santé Mentale (CLSM)
- ✓ Lab numérique à Fontaines-sur-Saône, conseillers numériques



Enjeux

- Diversifier les formes d'accompagnement par le développement d'actions sociales collectives
- Poursuivre la lutte contre la fracture numérique
- Structurer le réseau partenarial

Chantiers priorités



Accueil et installation d'une antenne du Centre médico-psychologique enfants dans les locaux de la MDML de Neuville-sur-Saône : permanence du centre pédopsychiatrique à raison de trois fois par semaine

LEXIQUE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAH : Allocation Adulte Handicapé

AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ARS : Agence Régionale de Santé

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CAL : Commission accès logement

CARSAT : Caisse d'assurance retraite de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'Action Sociale

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CLSPD : Conseil Local de Prévention de la Délinquance

CMP : Centre médico-psychologique

CPAM : Caisses Primaires d'Assurance Maladie

CPEF : Centre de planification et d'éducation familiale

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CTM : Conférence Territoriale des Maires

DINSI : Direction Innovation Numérique et Systèmes d'Information

EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

FLE : Français Langue Étrangère

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ILHA : Instance locale pour l'habitat

IP : Informations préoccupantes

ITTL : Instances Techniques Territorialisées Logement

LAEP : Lieux d'Accueil Enfants-Parents

MDML : Maisons de la Métropole de Lyon

MECS : Maison d'Enfant à Caractère Social

MJC : Maisons des Jeunes et de la Culture

MNA : Mineurs Non Accompagnés

MMIe : Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'emploi

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PMS : Projet Métropolitain des Solidarités

PRE : Programme de Réussite Éducative

PST : Projet Social de Territoire

QPV : Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville

REP / REP + : Réseau d'Éducation Prioritaire

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSJ : Revenu de Solidarité Jeunes

SAAD : Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

SSIAD : Services de Soins Infirmiers À Domicile

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SIPAG : Syndicat Intercommunal pour les Personnes Âgées

SPASAD : Service polyvalent d'aide et de soins à domicile

TISF : Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

Métropole de Lyon

20, rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

grandlyon.com



MÉTROPOLE

GRAND

LYON